

Dynamique de développement de la ville de Lattara

Implantation, urbanisme et métrologie

(VI^e s. av. n. è.-II^e s. de n. è.)

par Dominique Garcia

1. Présentation

L'antique Latera/Lattara constitue un cas original en Gaule méridionale: les fouilles programmées mises place depuis douze ans (1) ont permis de mettre au jour deux hectares d'habitat essentiellement daté du deuxième Age du fer; les opérations d'urgence menées précédemment avaient, en outre, délimité et sondé les 30 hectares du gisement protohistorique et gallo-romain (Py 1988). Au fil des campagnes archéologiques qui associent observations stratigraphiques et fouilles en extension, c'est aujourd'hui la genèse d'une agglomération antique que l'on peut appréhender de la fin du VI^e s. av. n. è. au II^e s. de n. è. Il faut cependant signaler que, si les données existantes permettent d'ores et déjà de dresser un tableau général de l'urbanisme de Lattes, on a beaucoup à attendre des recherches sur l'environnement antique de la ville et de l'exploration —récemment entamée— des niveaux du premier âge du Fer et de l'espace portuaire: cette contribution est donc à considérer comme le reflet d'une actualité archéologique.

Au-delà de la vision partielle d'un espace urbain, c'est le processus de structuration même de la société indigène que le plan et la stratigraphie de Lattes pourraient refléter, des populations semi-sédentaires de la transition Bronze/Fer aux habitants de la Civitas Latara (Ano-

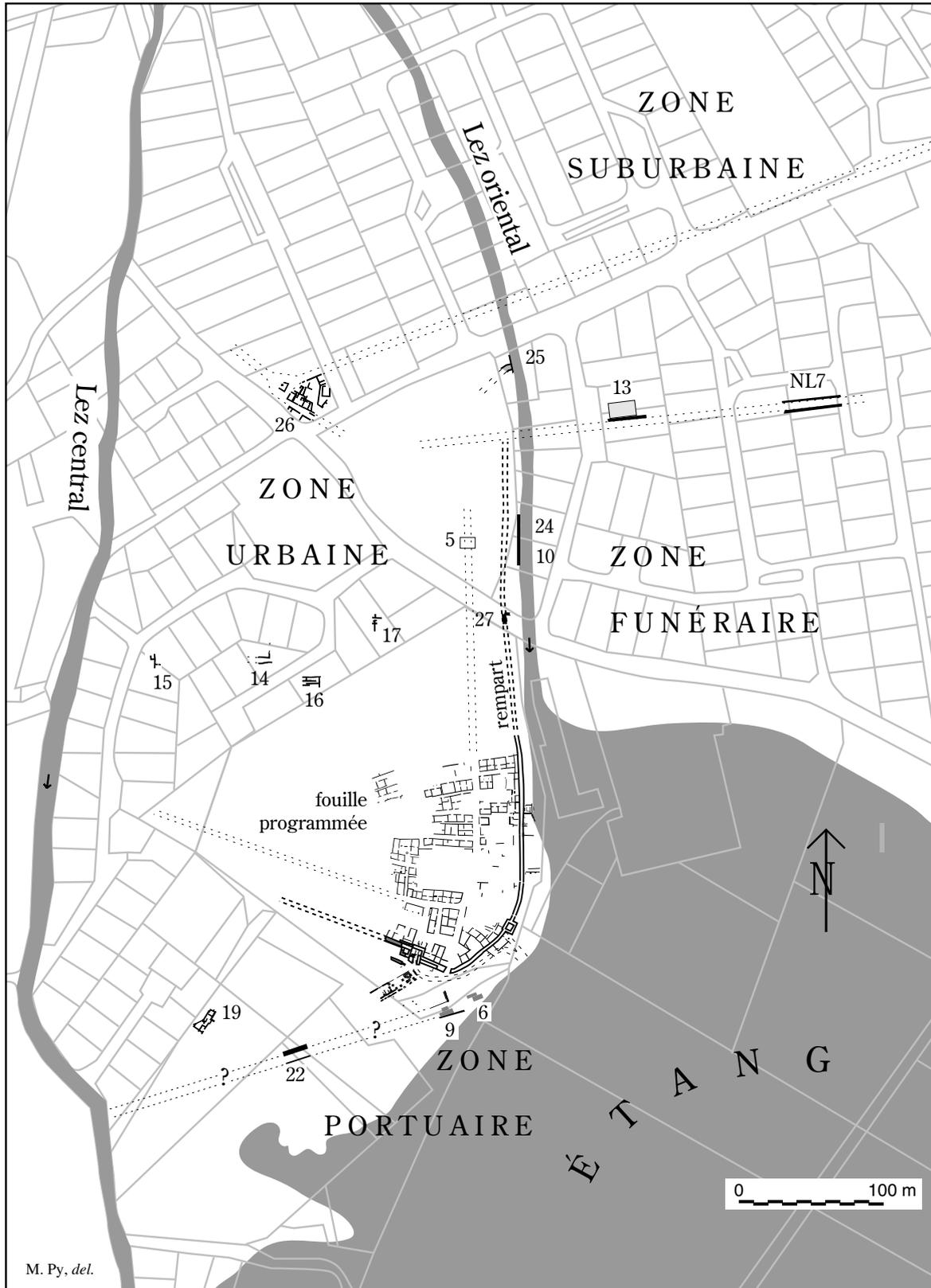
nyme de Ravenne, *Cosmographie*, IV, 28). Entre une archéologie des oppida — en quasi-totalité des agglomérations agropastorales de superficie limitée—, particulièrement active durant les années 1970 et 1980 en Gaule méridionale, et la fouille des sites massaliotes —dont les plans et l'organisation reflètent logiquement des apports extérieurs—, Lattes apporte enfin des éléments de réponse à la question posée par Chr. Goudineau et V. Kruta (1976, 139): y-a-t-il une ville protohistorique?

2. La zone d'implantation et les premières occupations du site

La région lagunaire dans laquelle est implantée la ville de Lattes constitue un ensemble géographique particulièrement complexe. Plusieurs études nous permettent d'appréhender le milieu sub-actuel (Ambert 1986, Ambert-Chabal 1992, Blanchemanche-Chabal 1995) et d'imaginer l'environnement du site et son évolution durant l'occupation préromaine. Le milieu originel dans lequel sera fondé la ville de Lattes à la fin du VI^e s. av. n. è. reste plus difficile à cerner; plusieurs spécialistes tentent actuellement d'en restituer l'image (Programme "Paysage: évolution et dynamique" coordonné par Ph. Blanchemanche; Ambert-Arthuis à paraître). Aujourd'hui, on ne peut que tenter d'en présenter les grands aspects à

l'unique fin d'en évaluer les incidences sur l'implantation urbaine.

Pour l'Antiquité préromaine et romaine, nous devons imaginer la présence de la lagune au sud du site et un golfe plus ou moins profond qui viendrait le border à l'Est. Le bras principal du Lez le longerait à l'Ouest, alors qu'au Nord-Est un bras secondaire viendrait se jeter dans l'anse du golfe. C'est au centre de cette zone schématiquement définie, de 20 à 30 hectares de superficie, que sera créée la ville. Dans la partie centrale de cet espace de forme trapézoïdale, les cartes actuelles restituent un tertre dominant le reste du milieu de 3 à 4 m; un point essentiel est de savoir si cette butte est liée à une accumulation de vestiges, constituant donc un "tell" comme on l'a souvent écrit, ou si ce point haut existait naturellement avant l'implantation antique. On attendra le résultat des recherches en cours mais les données archéologiques semblent plutôt appuyer la seconde hypothèse; l'atterrissement d'altitude variable qui forme l'assiette de l'implantation du site préromain résulterait en partie d'apports fluviaux. La date de sa formation sera sans doute difficile à établir mais il est fort probable qu'avant une baisse du niveau de la mer dans le premier tiers du I^{er} millénaire avant notre ère, il ne constituait pas un niveau stable, apte à recevoir une occupation durable, du moins dans sa partie méridionale.



- 1 : Essai de reconstitution du plan général de l'agglomération de Lattara, faisant apparaître les grandes composantes du paysage urbain.

Cette observation pourrait justifier l'absence d'occupation plus ancienne dans cette partie du site alors que des niveaux chasséens sont reconnus dans la partie nord (Mendoza 1988; Py 1988, 123-124 et fig. 29; Py, Garcia 1993, 13). Les témoignages du Néolithique moyen se concentrent en effet sur une surface de l'ordre d'un demi hectare, dans une zone où se situent apparemment les terrains les plus anciens (limon jaune sablonneux quaternaire à inclusions de poudres calcaires). Les fouilles ont révélé des restes de sols d'habitation, matérialisés par quelques fosses ou concentrations de pierres ou de galets, et surtout par une couche dense de déchets parmi lesquels abondent les coquillages, la céramique et le silex. Il semble s'agir d'un village assez grand, d'une installation relativement fixe, reposant sur une économie partagée entre agriculture et pêche. En tant que tel, cet habitat s'intègre au réseau dense des sites chasséens repérés tant sur la côte que dans l'hinterland montpelliérain. Par la suite, il semble qu'un hiatus existe durant quelques deux millénaires, entre les environs de 3000 et les environs de 800 av. n. è. Il est intéressant de rappeler que, dans la stratigraphie de plusieurs sondages, la séquence qui prend place entre la couche néolithique et les restes du Bronze final correspond à un niveau d'argile sombre, stérile en artefacts mais contenant de nombreux petits coquillages lagunaires et fluviatiles. La nature et la présence de cette couche pourraient indiquer que l'abandon prolongé dont il est question a eu une cause naturelle, peut-être, en l'occurrence, une remontée durable du niveau des étangs rendant le site impraticable. Dans la logique de cette hypothèse, on serait tenté de rechercher plus au nord les phases manquantes à Lattes même: de fait, pour le Chalcolithique, plusieurs villages ont été signalés en amont de la zone lagunaire, dans la plaine littorale et sur les premiers contreforts des garrigues.

Une nouvelle occupation du site est ensuite reconnue par quelques témoins du Bronze final III, retrouvés au même endroit que les restes du Néolithique, probablement après une baisse du niveau des étangs, phénomène observé en plu-

sieurs points du littoral méditerranéen (Guy 1973; Provansal 1993). D'autres indices (tessons, sol, fosse, foyer...) attestent également une fréquentation de cette même zone, mais aussi à la Cougourlude, un peu plus au nord-ouest, au cours du premier Age du fer (VIIe-VIe s. av. n. è). On comparera ces trouvailles à celles, beaucoup plus significatives, faites dans le même contexte géographique sur la rive nord de l'étang de Manguio voisin, aussi bien pour le Bronze final IIIb (Dedet 1985) que pour le début de l'âge du Fer (Py 1985). A ces époques, l'habitat de Lattes s'insérait dans la longue chaîne des petits villages lagunaires, essaimés sur le littoral méditerranéen de la Provence (Arcelin 1992, 308-309) au Languedoc occidental (Garcia 1995, 139). Au premier Age du fer, le cas lattois n'est en rien original et ce fait est à souligner: modeste campement saisonnier probablement lié à la pratique de la transhumance inverse (Py 1993, 77-82), à des activités de pêche et de cueillette associées à une agriculture réduite; rien ne laisse percevoir le spectaculaire développement de Lattes à partir des années 530 av. n. è.

Plusieurs raisons permettent de justifier la naissance de la ville et son essor au deuxième Age du fer:

- un environnement favorable

La plaine deltaïque de Lattes est composée de deux milieux naturels intimement imbriqués: l'un aquatique (la mer, les étangs, le Lez), l'autre terrestre (Blanchemanche-Chabal 1995, 219). Ce dernier a de tout temps constitué un espace favorable à l'élevage et l'agriculture; c'est un terroir riche aux ressources complémentaires (Lattara 5; Blanchemanche-Chabal 1995). L'espace naturel, le "delta" du Lez, était lui-même d'autant plus propice à l'implantation de la ville que des ressources en matériaux de construction (roches –voir la contribution de J.-L. Reille dans ce volume–, terre et végétaux) existaient à proximité.

- le fleuve éponyme

Le Lez va favoriser à la fois les rapports avec l'arrière-pays montpelliérain et organiser le flux des biens et des hommes

le long de son cours et de sa vallée: Lattes sera au débouché d'un "pays", celui des Garrigues de Montpellier, dont l'occupation au Bronze final et au premier Age du fer est bien documentée. C'est d'ailleurs l'hydronyme du fleuve (*ar) qui, associé au substantif celtique *lati*, donnera son nom à la ville, Lat-ara "la rivière du marais", qualificatif que justifieraient l'ampleur du delta et la paysage si caractéristique de l'embouchure du fleuve (Barruol 1988, 11).

- un hypothétique sanctuaire

La présence de stèles en réemploi dans les murs de l'habitat (Roux 1992) mais également dans la construction du rempart ancien (inédites) est un fait notable. La découverte de ce type de stèles (2) sur des sites majeurs du Midi gaulois a suscité de nombreuses hypothèses. Pour ma part, je serais tenté d'interpréter ces documents comme le témoignage de sanctuaires antérieurs aux agglomérations. Le facteur culturel, marqué par la présence des stèles, a pu être un élément déterminant dans le choix d'implantation du site au VIe s. av. n. è.: les voies de circulation qui menaient jusqu'alors au sanctuaire auraient existé et l'habitat aurait bénéficié d'une protection en réoccupant ce lieu. Une telle évolution, encore mal documentée dans le Midi gaulois, est bien attestée dans d'autres régions de la Méditerranée (Polignac 1984). Rappelons que le toponyme Lattara a pu être, si l'on retient l'une des interprétations proposées pour une inscription découverte à Maguelone, le nom d'une divinité topique, éponyme de Lattes, à l'image d'autres théonymes-toponymes attestés dans le Midi gaulois (Barruol 1988, 11) (3). Pour les anthropologues (4), la composante religieuse apparaît même comme indispensable dans le processus de sédentarisation, car elle est à la base de la fusion communautaire des populations semi-sédentaires disséminées. De nombreuses observations de communautés historiquement connues et de groupes contemporains de colonisation permettent de modéliser ce phénomène. Pour ces populations à stratification sociale atténuée et aux perspectives communautaires très nettement précisées par le travail en commun, la fixation au sol est aussi affirmée par la présence constante d'un centre de type religieux.

- le facteur méditerranéen

Bien entendu, la part des commer-



• 2 : Plan général de Lattes (état 1995).

çants et des colons méditerranéens dans la transformation des sociétés indigènes a souvent été évoquée (5) et le cas de Lattes s'insère fort bien dans cette analyse. D'autant plus que par sa situation géographique –à mi-chemin entre Massalia et Emporion– le développement de Lattes n'a jamais constitué un danger pour les Grecs. Il semblerait même que la création de la colonie massaliète d'Agde vers 400 av. n. è. marque le début de relations privilégiées entre Lattes et Marseille.

L'hypothèse étrusque récemment développée par Michel Py (1995) est séduisante; en l'attente de la fouille des niveaux anciens et au vu de la documentation connue, elle constitue une thèse intéressante. Apportons un argument supplémentaire en revenant sur le galet gravé d'un cercle placé à cheval sur la hampe d'une croix latine mis au jour par H. Prades "dans une strate profonde non loin du rempart archaïque de Lattes" et signalé par M. Py (1995, 273 et fig. 5; voir aussi ci-après, Enceinte, Annexe 1). G. Sassatelli (1990, 610), dans une synthèse sur les "Cultes et rites en Etrurie Padane", évoque des galets gravés d'une croix (un decussis) et parfois inscrits, mis au jour à Spina et à Marzabotto, qu'il interprète comme des "cippi gromatici", objets déposés rituellement lors d'opérations de limitatio...

Ces atouts naturels et anthropiques, locaux, micro-régionaux ou méditerranéens sont sans doute à prendre en considération en commun. Il n'y a certainement pas de solution unique mais une série de facteurs qui vont s'interconnecter et influencer la structure urbaine et son développement. De ces facteurs d'implantation vont en effet découler les "éléments" constitutifs de la ville; ceux liés à la défense et l'affirmation de la cité (le rempart...), ceux liés à l'économie (le port, les structures de stockage...) et ceux inhérents à la circulation (les voies, le port, le fleuve).

3. La structure urbaine, ses fonctions et les axes de développement de la ville

Il faut préciser que la documentation à notre disposition pour analyser la structure urbaine est mal répartie, tant chronologiquement que géographiquement: les recherches ont essentiellement mis au jour des documents des IIIe et IIe s. av. n. è. (même si toute la séquence stratigraphique est dûment observée) et les fouilles programmées ne concernent que deux hectares situés dans le sud-est de la ville. On peut cependant compléter ces données avec les résultats des sondages et diagnostics archéologiques qui ont intéressé, eux, la totalité de l'espace urbain. Analysons les fonctions urbaines essentielles telles qu'elles nous apparaissent à la lecture du plan de Lattes:

- la fonction vivrière

Lattes est placée au centre d'un terroir diversifié; c'est une constante dans l'habitat des communautés agro-pastorales méditerranéenne pour qui la recherche de l'auto-subsistance est un élément essentiel. Ce facteur est peut-être encore plus présent dans l'habitat protohistorique languedocien et plus encore, sans doute, sur ces sites qui marquent la phase de sédentarisation du premier Age du fer. Il y a fort à parier que les modes de vie n'ont pu être brutalement modifiés et que les terroirs investis pour une installation durable sont ceux qui pouvaient allier tous les avantages espérés par les populations semi-sédentaires: espaces favorables à l'élevage, la cueillette et l'agriculture, la pêche, la présence d'eau et de matériaux de construction... Les caractéristiques naturelles de l'umland lattois étaient telles qu'elles pouvaient "accompagner" les communautés dans cette mutation et favoriser l'épanouissement du noyau humain.

- la fonction commerciale

Les stimuli économiques que constituaient les demandes des populations méditerranéennes, étrusque et grecque, ont eu une influence primordiale sur la structure de la ville; car sur un site comme Lattes, si

certaines activités économiques (métallurgie, céramique, transformation des denrées,...) sont destinées au service des Lattarènes et forment un circuit interne entre la production et la consommation, d'autres –essentielles– sont au contraire liées à l'extérieur. Elles provoquent des flux convergents vers la ville à partir des sites d'approvisionnement soit de matière première (monde indigène), soit de produits finis (monde méditerranéen), et divergents vers les zones de consommation (monde indigène) ou de transformation (monde méditerranéen). On retrouve à Lattes les deux ou trois composantes essentielles à la gestion de ces flux et qui assureront à la ville son rôle de débarcadère. En premier lieu, la lagune qui, reliée à la mer par des passages (les graus), facilite la pratique du cabotage, ses rives constituant des espaces de contacts accessibles. Le fleuve ensuite, qui fait le lien entre le rivage et l'hinterland, entre le "centre" (Lattes) et la "périphérie" (les habitats indigènes de l'arrière-pays). Les analyses spatiales montrent bien le rôle de ces petits fleuves côtiers méditerranéens dans le peuplement (Garcia 1995). Dans le cas de Lattes, en plus des caractéristiques "sitologiques" du fleuve, son rôle de voie de communication n'est pas à négliger: les matériaux (cf. l'étude de J.-L. Reille) et les marchandises les plus pondéreuses y transiteront durant l'Age du fer; l'activité des utriculaire (Barruol 1988, 8) y sera intense au Haut-Empire; c'est sur le fleuve que s'installera le port médiéval de Lattes... La dernière composante qui rentre en compte dans la fonction commerciale est l'existence d'une voie terrestre de communication d'orientation nord-sud. Sa réalité est difficile à démontrer mais impossible à nier. La circulation de l'arrière-pays vers la côte est ancienne (Préhistoire récente, transition Bronze/Fer) et devait suivre la vallée du Lez, probablement sur sa rive gauche: la rue 100 qui marque fortement le paysage urbain lattois et que l'on suit sur plus de 300 m (Py 1988, fig. 28) pourrait bien être l'aboutissement méridional.

- la fonction défensive

Quelle que soit la part symbolique que l'on attribue aux enceintes (délimitation de



• 3 : Vue générale de la terrasse portuaire située à la pointe sud-est du site.

l'espace urbain, point fort du paysage...), leur rôle défensif ne peut être nié. C'est aussi l'une des composantes systématiques de l'habitat groupé préromain: les agglomérations "ouvertes" (sans rempart, ni fossé, ni palissades) restent à illustrer clairement, l'implantation des sites semblant inclure une dimension défensive. La "presqu'île" de Lattes constituait par sa disposition une aire naturellement protégée: l'adjonction d'un rempart qui en suivra régulièrement les limites redoublera ses qualités initiales.

Cette présentation des fonctions vitales du site fait apparaître plusieurs points forts qui forment le cadre du développement de la ville de Lattes. Ce sont ces éléments qui marqueront, semble-t-il, le paysage urbain et qui vont être soulignés par des aménagements importants:

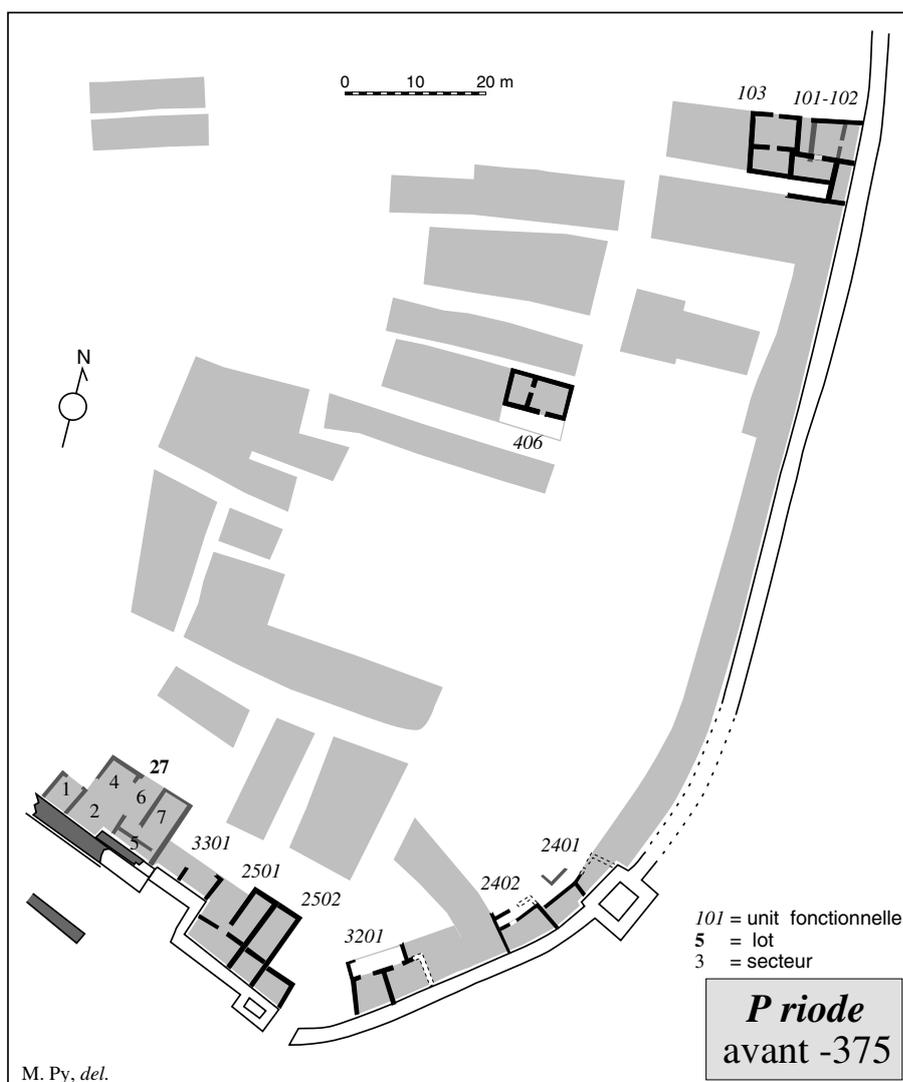
- l'édification d'un rempart,
- l'ouverture des points d'accès (portes) vers le rivage et l'arrière-pays,
- le développement d'un espace portuaire sur la lagune,
- la mise en place de grandes artères viaires (rues 100, 116 et 120) qui vont relier les points vitaux de cet espace (le port et le point haut du site –un "centre historique" occupé depuis les phases anciennes–) et prolonger dans la ville des espaces de circulations extérieurs (pistes?).

Pôle attractif, l'agglomération se présente comme une ville apte à adopter des solutions urbanistiques novatrices; une cité sans doute réceptive aux influences extérieures (étrusque peut-être, grecque certainement...)

4. L'organisation générale de la ville

Avant d'aborder le problème de façon chronologique, tentons une approche de l'organisation générale de la ville en observant le plan synthétique des structures; il n'est pas question ici de reconnaître l'évolution du plan mais plutôt d'apprécier de façon diachronique les grandes structures citadines.

Le rempart, d'abord, qui limite une grande partie de la ville antique; il suit l'atterrissement naturel en bordure du tertre: la lagune au Sud, le fleuve au Nord

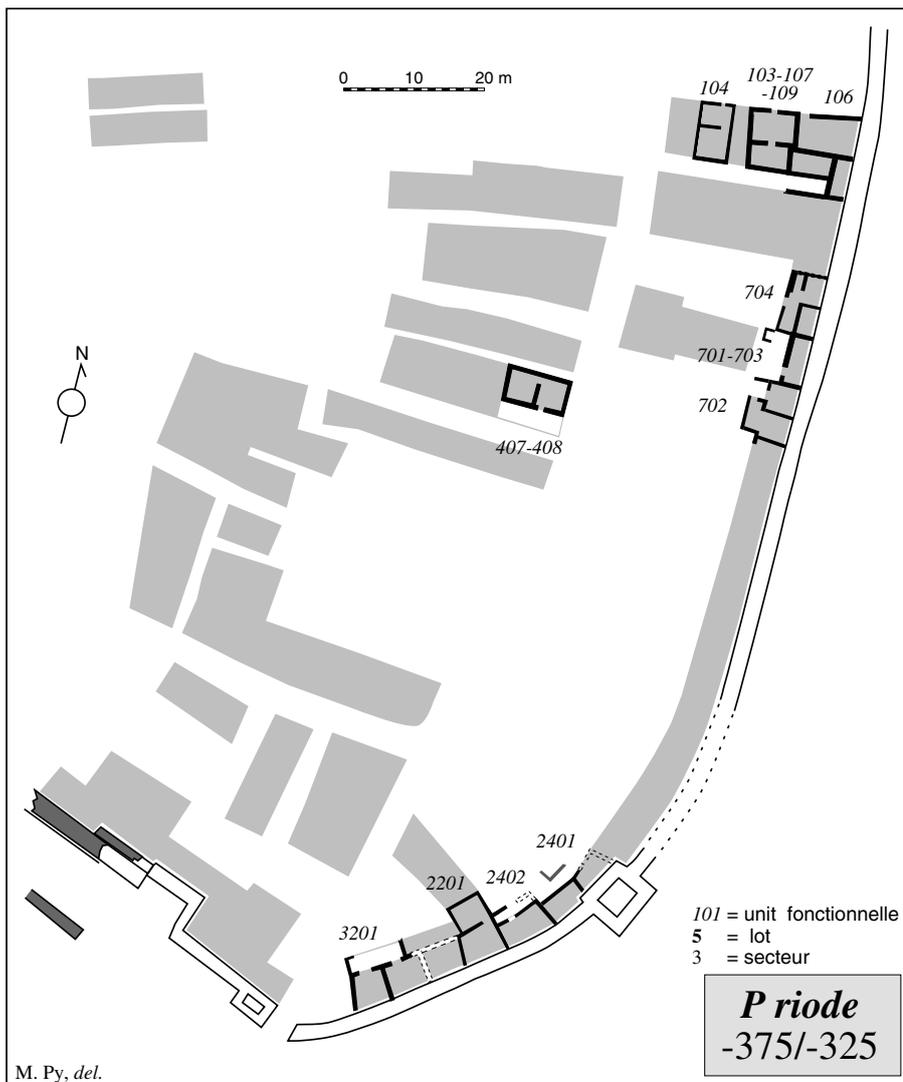


- 4 : Vestiges de la trame urbaine des années 425-375 av. n. è.

et à l'Ouest, le golfe (?) et/ou le fleuve à l'Est. Durant le Haut-Empire l'aménagement de chenaux et des berges renforcera l'insularité en augmentant le tirant d'eau à l'est et peut-être au sud de l'agglomération. Dans la partie connue, le tracé de l'enceinte est régulier mais non rectiligne; c'est, semble-t-il, l'axe régulateur principal de l'urbanisme. Deux portes sont attestées qui donnent toutes deux vers l'espace portuaire. Une porte supplémentaire devait exister au Nord; une autre sans doute à l'Ouest. Une tour et un bastion quadrangulaires marquent des changements de direction du tracé, une troisième construction protégeait l'accès à la

porte récente.

La rue 100, principale voie nord-sud, est parallèle au rempart; elle suit son tracé de la partie nord de la ville jusqu'au carrefour avec la rue 116, d'orientation est-ouest. Au niveau de la tour quadrangulaire 23/3, le rempart s'oriente vers le Sud-Ouest alors que la rue continue tout droit jusqu'à la porte primitive à travers la place 123. On pourrait imaginer que la rue est plus ancienne que le rempart et qu'elle pérennise un axe de circulation antérieur à la ville, mais comme nous le montrent les sondages stratigraphiques (cf. la contribution de D. Lebeaupin dans ce volume), la voie en tant que telle est amé-



• 5 : Vestiges de la trame urbaine des années 375-325 av. n. è.

agée au début du IV^e s., même si effectivement elle reprend une direction existante. La rue 116 pouvait aboutir vers l'ouest à une porte donnant sur la lagune ou le fleuve; l'indice qui le laisse supposer est la forme arrondie de l'angle de l'îlot 16 qui marque un axe de circulation privilégié des quartiers occidentaux vers le nord de la ville et non pas vers la zone portuaire.

Cette zone portuaire devait être localisée dès la période ancienne au sud-est de la ville, comme l'indiquent la rue nord-sud et l'emplacement de la porte primitive. Pour l'Age du fer, on peut toujours imaginer d'autres espaces liés aux activités commerciales (quai, pontons, débarca-

dères...) mais on doit se méfier d'une vision trop bucolique qui verrait s'égrener des débarcadères un peu partout; la gestion et l'organisation de ces espaces n'en seraient pas facilitées (6). Durant le Haut Empire, de nouveaux aménagements ont pu compléter cette zone portuaire, sur la lagune ou le fleuve, peut-être en des points plus ou moins éloignés de la ville. Les fouilles de la zone 19 témoignent quant à elles d'aménagements (hangars, quai, rampe de halage [?]) placés sur la façade est alors que l'étude carto-photo-graphique a permis de supposer l'existence d'une zone portuaire gallo-romaine au sud-ouest de la cité (Favory 1988, 46-49).

Cependant, à cette période, l'emplacement privilégié semble celui de la façade sud-est de la ville: antérieurement à toute occupation, ce devait être le point le plus avancé vers la lagune, le plus accessible aussi. La campagne de fouille 1995 a permis de mieux appréhender cet espace. Les 4000 m² décapés font apparaître de grandes unités: au Sud, un espace vierge d'aménagement (lagune ?), limité vers le Nord par un mur; au-delà de ce mur, une quantité de structures (murs, bases de colonnes, dolia, espaces aménagés avec des galets...) partagées par un espace de circulation (rue 130). La campagne 1995 a consisté d'une part, à mettre en évidence un mur de soutènement de la terrasse portuaire (zone 34) et à analyser son organisation générale (sur env. 200 m²); d'autre part à fouiller différents états d'un bâtiment de stockage (400 m²) situé au nord-est d'un espace de circulation (rue 130).

La terrasse portuaire est aménagée en avant de l'enceinte, vers la lagune, au premier siècle av. n. è. Cette construction, probablement contemporaine du réaménagement d'une porte (zone 23/6) et peut-être de la fermeture d'une autre (23/8), a permis la création d'un vaste terre-plein devant un accès principal de la ville. Cet espace ne semble pas correspondre à un terrain gagné directement sur la lagune: il se pourrait que cette réalisation vienne oblitérer une "plage", un terrain en bordure de lagune –peut-être périodiquement noyé– portant de nombreuses traces anthropiques (tessons, charbons de bois...). Cette terrasse, d'une surface d'environ 4000 m², est constituée d'un mur de soutènement principal orienté nord-est/sud-ouest. Large de 53 cm, il est fondé sous le niveau actuel de la nappe phréatique et nous avons pu l'observer sur une longueur d'environ 16 m. Son élévation est réalisée en pierres assisées et liées au mortier. Comme nous l'indiquent plusieurs sondages, sa construction paraît se placer dans la seconde moitié du I^{er} s. av. n. è. Cette terrasse est encore utilisée en tant que telle jusqu'au II^e s. de n. è., au moins.

La période augustéenne verra plu-

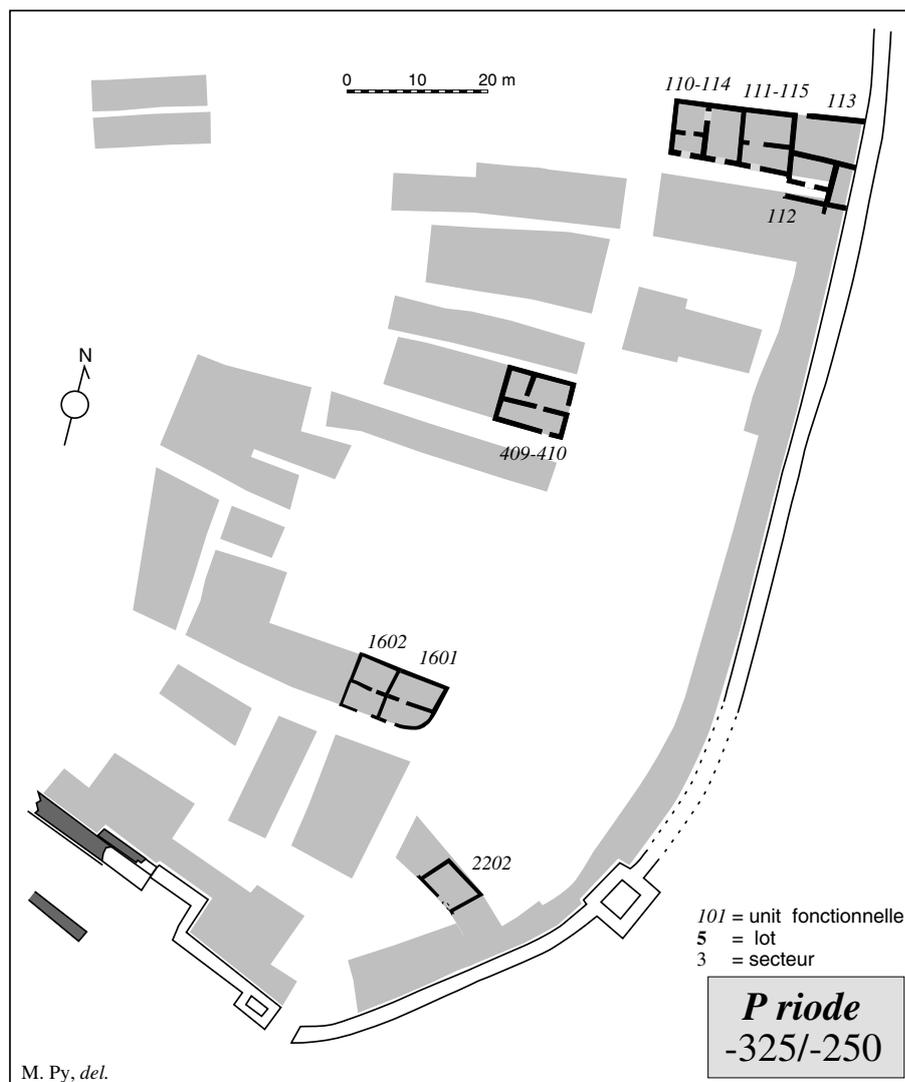
sieurs aménagements dont celui d'un hangar, grand espace de stockage couvert s'étendant au sud-ouest de la rue 124. Cet espace a pu être observé sur toute sa largeur (au nord de la rue 130), soit entre 7,5 et 9 m, et sur une longueur de 30 m. Son extrémité sud-ouest n'a pas été atteinte avec certitude; la présence d'une roubine –qui marque l'actuelle limite de la parcelle– a perturbé les niveaux fouillés en 1995 dans ce secteur. Il s'agit donc d'un bâtiment –ou d'une pièce d'un bâtiment complexe– de plan rectangulaire d'au moins 255 m². Cette phase est essentiellement documentée par la fouille de la partie nord-est de l'édifice qui a livré de nombreux restes de dolia aux parois poissées, donc certainement destinés au stockage du vin. Ce bâtiment offre de fortes ressemblances avec celui récemment mis au jour en bordure du port romain de Marseille (Hesnard 1994).

Hors les murs, deux autres ensembles sont à distinguer: de probables faubourgs des I^{er} et II^e s. de n. è. d'une part et des espaces funéraires d'autre part. Les faubourgs marquent l'extension de la ville à l'époque gallo-romaine: des traces d'habitat ont été repérées par photographies aériennes à l'extrême sud du site, en bordure de la lagune, mais également au nord-est, le long d'une voie antique rejoignant la Lironde, dans le quartier de la Cougourlude (Py 1988). La nécropole romaine s'étend à l'est du site en bordure d'une voie. Les cimetières préromains ne sont pas connus mais deux découvertes fortuites permettent peut-être de localiser un espace funéraire entre la Cougourlude et le domaine de Soriech: une tombe à incinération (Py 1988, notices 69 et 70) et un ensemble de plats étrusques en provenance supposée de tombes (Landes 1988) à moins qu'il ne s'agisse d'un dépôt de commerçant (Feugère-Freises 1994-1995).

5. La trame urbaine

5.1. Évolution chronologique

On peut tenter de saisir l'évolution chronologique de la trame urbaine de

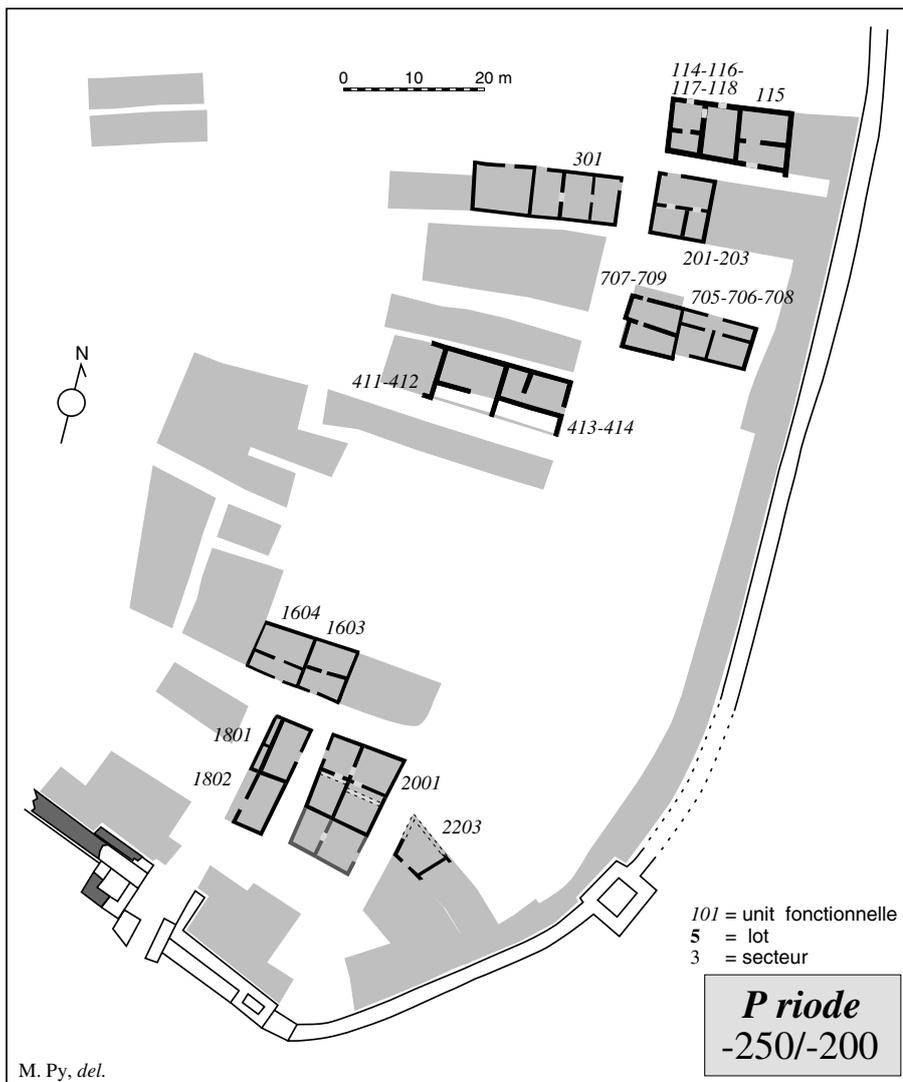


• 6 : Vestiges de la trame urbaine des années 325- 250 av. n. è.

l'antique Lattara en analysant, phase par phase, le plan des fouilles du quartier Saint-Sauveur et en élargissant notre documentation à la totalité des observations réalisées sur le gisement. Cependant, si toute la séquence chronologique est représentée (fin du VI^e s. av. n. è./II^e s. de n. è.), pour des raisons topographiques, taphonomiques ou liées au déroulement des recherches, nous nous trouvons, à l'exception du II^e s. av. n. è., devant une documentation extrêmement morcelée.

Les données antérieures à 375 av. n. è. sont peu nombreuses. A l'origine, le site semble occuper une bande étroite, en bor-

dure du golfe et/ou d'un bras du fleuve. On peut, sous réserve de précisions ultérieures, attribuer à cette bande une longueur d'environ 600 m sur une largeur n'excédant pas 150 m, soit une surface d'habitat maximale de 9 ha. Malgré l'imprécision de cette estimation, ces dimensions démarquent nettement la première Lattara des villages lagunaires immédiatement antérieurs (qui ne couvraient guère que 0,05 à 1 ha) mais aussi l'habitat indigène environnant (Py 1990, 618). L'enceinte est mise en place dans le dernier quart du VI^e s. (cf. la contribution de J. B. López dans ce volume) et des habitations en dur s'appuient déjà contre son



• 7 : Vestiges de la trame urbaine des années 250-200 av. n. è.

parement intérieur. Sur le site des fouilles programmées, la documentation du premier quart du IV^e s. av. n. è. permet de préciser que les grandes lignes de la trame urbaine étaient déjà en place: le tracé de l'enceinte est assuré du Nord-Est à la pointe sud de la ville où s'ouvre une porte frontale (vers le port ?) dans le prolongement de la rue 100; une série de maisons aux façades non alignées s'appuie contre le parement intérieur de l'enceinte; des îlots allongés sont implantés perpendiculairement à la rue 100 des deux côtés; cependant, les espaces non lotis pourraient être encore importants, y compris au sein de ces îlots.

Durant la phase 375-325 av. n. è., l'évolution est peu sensible. On remarque encore de nombreux secteurs non construits au sein des îlots, soit en largeur comme pour les îlots 4-sud, 7-est et 32, soit en longueur comme pour l'îlot 1. L'utilisation de ces espaces à des fins domestiques (rejets de déchets, foyers...) présente à cette époque de nombreuses analogies avec celle des rues où aucun aménagement spécifique (apport de graviers, recharge...) n'est reconnu.

Entre 325-250 av. n. è., la trame urbaine de Lattes se resserre et le lotissement des îlots semble se poursuivre, soit entre des maisons (îlot 1) soit en façade

de quartier (îlot 4-sud). La forme arrondie de l'angle de l'îlot 16 témoigne d'une circulation importante et privilégiée de la rue 100 vers la rue 116. Ce détail pourrait dénoter (déjà) que de la porte primitive est concurrencée par une nouvelle porte dans le prolongement de la rue 120, hypothèse que semble valider l'analyse architecturale de l'enceinte (J. B. López, *infra*).

A la période suivante (phase 250-200 av. n. è.), et peut-être dès le début du III^e s., Lattes semble occuper une surface de près de 20 hectares comprise entre le Lez central qui longe la ville à l'Ouest et le golfe ou un bras oriental fleuve qui limite la ville vers l'Est: soit sur une largeur de près de 350 m et une longueur d'environ 700 m. L'enceinte, qui a subi plusieurs réfections (comme le montre le sondage stratigraphique de la zone 7; cf. López dans ce volume) a été repérée en divers points de la partie sud-est de la cité.

C'est entre 200-125 av. n. è. que l'on a l'image la plus complète de l'urbanisme lattois du second Age du fer. C'est sur ce plan que nous appuierons en grande partie notre étude métrologique (cf. plus bas). La fin de cette période verra l'aménagement de l'îlot 9 (Garcia 1994) qui se surimpose à trois quartiers antérieurs et aux deux ruelles qui les séparaient; cet espace sera occupé par une grande maison à cour de plan méditerranéen.

Ce sentiment de restructuration de l'espace urbain trouve confirmation durant la phase 125-1 av. n. è. qui va connaître l'aménagement d'un centre monumental, comme l'indique la découverte d'éléments d'architecture publique tardo-hellénistique. Comme nous l'avons vu, la période pré-augustéenne verra aussi la mise en œuvre de programmes éditaires extra muros: hangar de la zone 21, avant mur de la zone 26... Le rempart semble encore ne subir peu de modifications sensibles.

Ce ne sera plus le cas à partir de la période augustéenne puisque des ouvertures sont alors créées, notamment au sud de la tour 23/3, pour bénéficier d'un accès direct à la façade ouest où se trouvent de nombreux aménagements : rue en

pente douce vers le rivage (zone 6) peut-être bordée d'un portique au sud; rampe de halage (?) et hangar à l'ouest (zone 19) devant un espace dont les berges sont rectifiées (quai sur l'étang ou bordure de canal); création de la terrasse portuaire sud (hangar de stockage de vin en dolia, zone de passage...). Le plan intra muros semble également refléter une activité commerciale, notamment dans les quartiers méridionaux : portique de la zone 17, grandes pièces de la zone 22. Le site connaît alors sa surface d'extension maximale, soit 20 à 25 ha.

Il n'est pas de notre propos d'évoquer les causes de l'abandon de la ville mais notons que la charnière IIe-IIIe s. semble marquer une césure importante dans l'occupation de l'agglomération: plusieurs séquences stratigraphiques s'arrêtent à cette époque, dans des lieux aussi éloignés que les sondages 6, 7, 25 ou 26. Il est donc probable que l'habitat connaît alors un déclin, peut-être déjà amorcé au cours du IIe s., les niveaux de cette époque étant partout de moindre puissance que les couches du Ier s. de n. è.

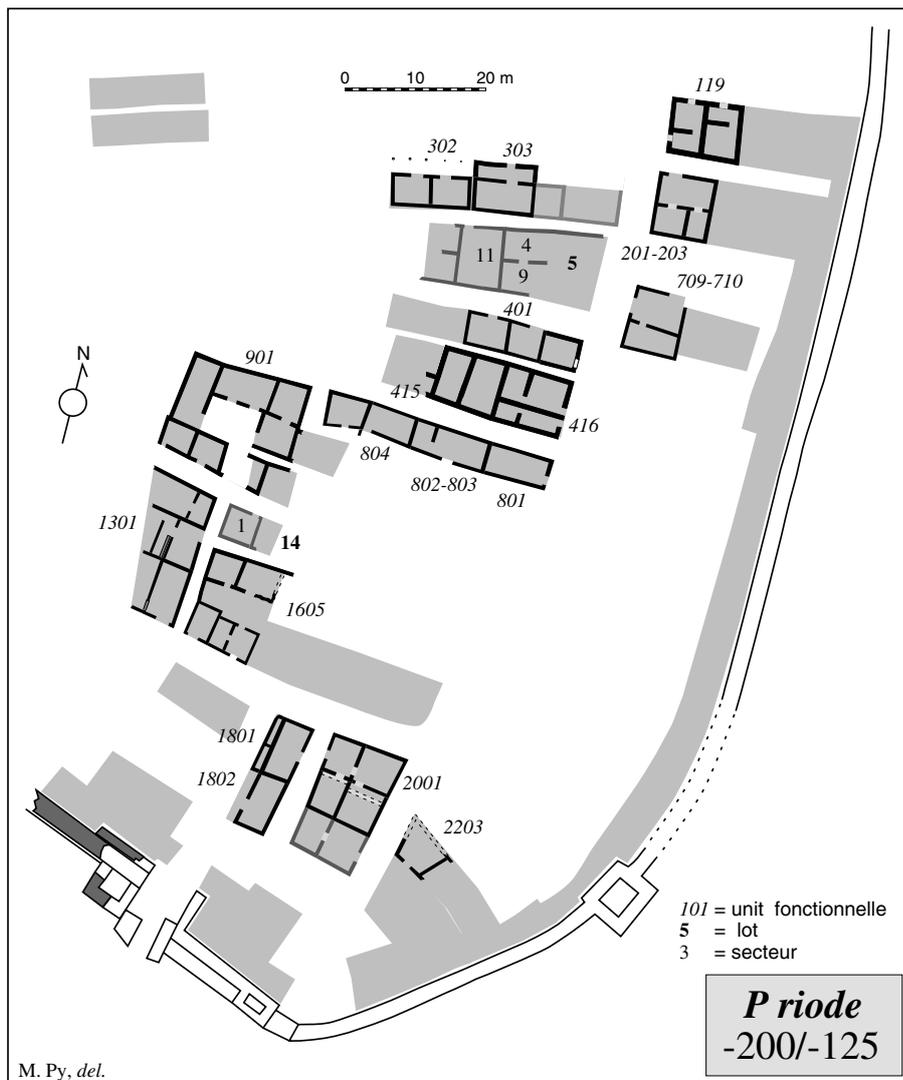
5.2. De la maison à l'îlot

Dans ce volume, M. Py propose une analyse des maisons protohistoriques de Lattara à partir d'une approche typologique et fonctionnelle reposant sur une étude des aménagements et du mobilier. Ce travail met en lumière la complexité mais également la cohérence des "unités fonctionnelles" durant tout l'âge du Fer. L'îlot semble constituer à travers le temps, les acquisitions, les transformations et les partages successoraux, le cadre privilégié de développement (7).

5.3. Typologie des îlots et évolution chronologique

L'organisation des cellules (pièces d'habitation) en îlot se fait selon quatre grands types.

Le premier type correspond à des îlots longilignes dont les structures porteuses sont formées par les deux façades les plus longues reliées par des cloisons séparant



• 8 : Vestiges de la trame urbaine des années 200-125 av. n. è.

les différentes pièces: c'est le cas des îlots 4-nord, 8, 11, 12, 14, 15, 18.

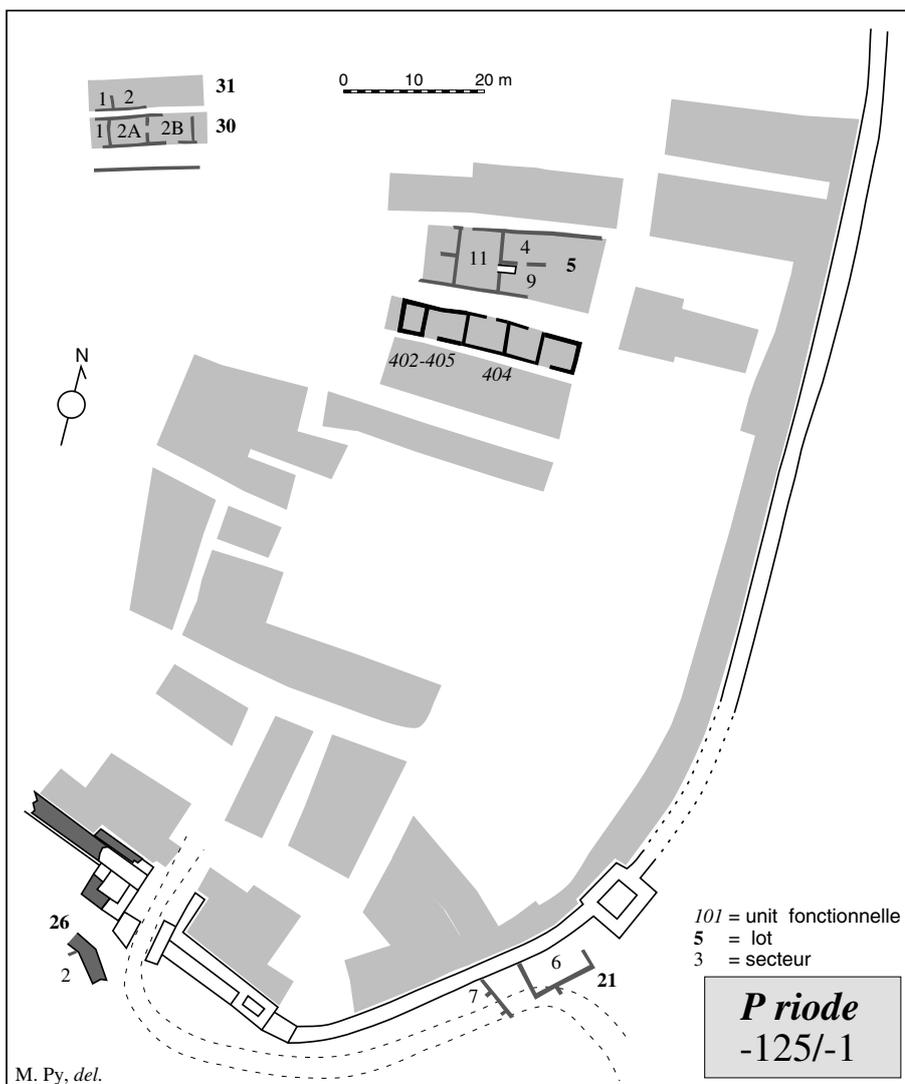
Les îlots 1 et 16, quant à eux, sont une bonne illustration du second type : des "îlots doubles" dont les pièces, de plan barlong, sont adossées à un mur de refend longitudinal jouant le rôle de mur séparatif.

Le troisième type, comme les îlots 4-sud et 20, est un îlot large dont les structures porteuses sont formées par les deux façades les plus longues, régulièrement reliées par des murs de refend transversaux formant des divisions intérieures.

Le quatrième type d'îlot, illustré par la fouille des zones 7-est et 24, correspond à

un quartier barlong adossé au parement intérieur du rempart, dont les divisions sont formées par des murs de refend ou des cloisons.

Ces formes de regroupement de cellules n'ont rien d'original dans le Midi de la Gaule mais il est intéressant d'observer la relative diversité des solutions adoptées sur un terrain plan comme celui de Lattes où les contraintes naturelles sont minimales. La forme très allongée de ces îlots, proche de celle reconnue sur la plupart des grands sites indigènes du Midi comme Entremont (Arcelin 1987), Martigues (Chausserie-Laprée 1987) ou Nages (Py 1978) dénote l'adoption de



• 9 : Vestiges de la trame urbaine des années 125-1 av. n. è.

principes architecturaux sommaires. Les quartiers sont formés de pièces d'habitation juxtaposées, leur forme rectangulaire laisse penser que les toits devaient être en appentis quel que soit le type d'îlot: la lecture des plans n'incite guère à restituer des systèmes de couverture complexes, même si des restitutions originales peuvent être proposées (cf. M. Py, *infra*).

Le raccordement des îlots à la rue 100 ou à la rue 116 par leur petit côté revêt de nombreux avantages. Cette disposition permet de séparer au maximum les grands axes. De cette façon, et en multipliant les rues de type B et C, on a limité la création des rues de type A qui exigeaient un

travail de construction et d'entretien plus considérable. Les habitations sont le moins possible en contact direct avec les grands axes: l'intimité et le calme de leurs habitants s'en trouvaient ainsi sans doute préservés. Apparemment, ce système a néanmoins ses limites, notamment au croisement de ces axes de rang A, comme nous le montre bien l'exemple de la zone 16 dont la façade méridionale borde entièrement la rue 116. A l'est de la rue 100, on observe que l'extrémité des îlots vient directement s'appuyer dans certains cas contre le parement interne de l'enceinte (îlot 1 et 2) et qu'elle est, dans d'autres cas, séparée de la courtine par un

espace non couvert relié à des ruelles.

L'accès aux maisons se fait généralement par des ruelles de type B –voire exceptionnellement de type C– qui devaient être moins fréquentées. Les axes principaux ne servent pas directement de zone d'écoulement des eaux et leur efficacité est donc sauvegardée au maximum.

Une série de cellules architecturales est localisée le long du tronçon est du rempart, notamment contre la façade orientale (îlot 7-est) et dans la partie méridionale de la ville. Il s'agit de rangées de cellules accolées par leurs petits côtés, qui utilisaient la muraille comme mur de fond. Les façades sont donc orientées vers l'ouest. Dans l'îlot 7-est, ces pièces communiquent avec une vaste aire ouverte (secteurs 4A et 6) reliée aux rues 112 et 113. Les pièces 1, 3 et 4 de l'îlot 24 donnaient sur une ruelle de type C, la salle 5 étant accolée à la pièce 1 de l'îlot 22. En d'autres points (entre les îlots 1 et 2; au sud et au nord de l'îlot 7-est), ces pièces devaient ouvrir sur l'extrémité des ruelles.

En milieu indigène, il n'est pas rare d'observer l'adossement des maisons ou de diverses constructions au parement interne d'une enceinte (Arcelin 1985, 26). Les bâtisseurs ont profité de l'aubaine que constituait cette première construction pour y appuyer des édifices privés. Dans le sud de la Gaule, seules des raisons d'ordre topographique ont pu être à l'origine du détachement de l'habitat et de l'enceinte, comme à Nages, dans le Gard (Py 1990, doc. 251). Dans le monde classique par contre, les habitations n'entretiennent aucune liaison avec le rempart, sans doute autant pour des raisons de poliorcétique que de différence de statut

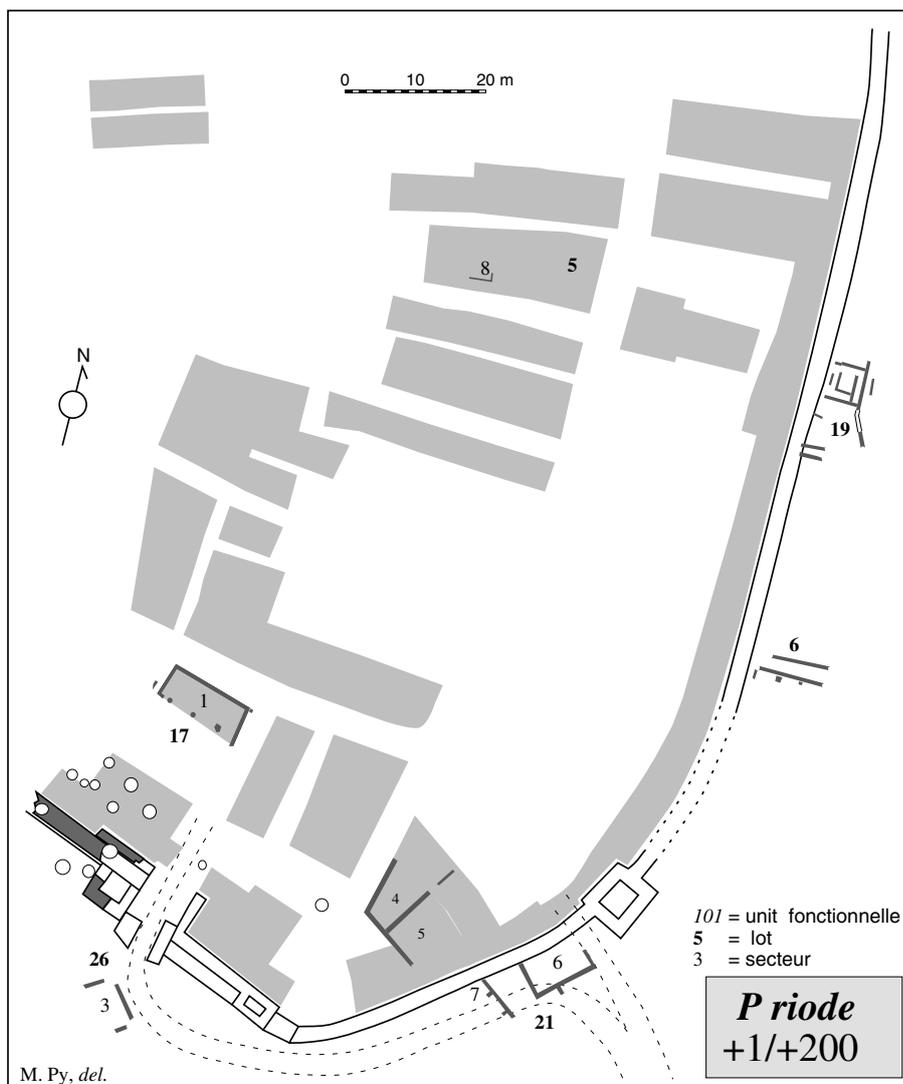
5.4. Îlots et circulation

On peut trouver une porte donnant sur une rue principale soit dans le secteur qui se trouve en façade soit, pour l'îlot 16, le long de la façade sud. Pour ces exemples, la baie n'est généralement pas centrée. Dans ce cas aussi, cette disposition particulière semble avoir pour fonction de préserver l'intimité des occupants

tout en permettant une utilisation optimale de la pièce. L'aménagement d'une porte sur la rue principale devait surtout avoir des raisons pratiques ou commerciales (Garcia 1992). Par exemple, la pièce 1 de l'îlot 4-nord, pendant les phases où elle était utilisée comme grenier, présentait une large baie qui ouvrait sur la rue 100 et permettait de ce fait un accès facile et un transport aisé des denrées; de même pour le grenier de la pièce 1 de l'îlot 16. Quant aux portes qui ouvraient sur les grands côtés, on constate qu'elles sont souvent placées sur une seule et même façade : par exemple vers le nord pour les îlots 1, 2, 3, 7, 8, 4-sud (?), 4-nord. Dans ces cas, les accès se font sur des rues de moyenne importance où une circulation charretière est possible. Ce point confirme la fonction spécialisée des rues 102, 113, 105, 107 et 109, sur lesquelles ne s'ouvre aucune porte, qui ne servent pas à la circulation charretière et dont la fonction principale est l'assainissement. On peut même imaginer que la plupart des longspans penchaient vers ces venelles.

5.5. Approche métrologique: quelques pistes de recherche

Des travaux récents (Hallier 1985, Roth-Congès 1985, Tréziny 1989) ont montré tout l'intérêt heuristique d'une approche métrologique de l'architecture et de l'urbanisme préromain en Gaule, mettant également en relief les difficultés et les limites de tels travaux. Un site comme Lattes, qui a bénéficié d'une fouille en extension associée à des observations stratigraphiques rigoureuses, semble pouvoir se prêter à une telle analyse; ceci d'autant plus que la genèse de son occupation et son ouverture sur le monde méditerranéen peuvent laisser présager des résultats concluants. Pour effectuer cette étude, nous avons utilisé les relevés de terrain de la partie centrale du site à l'échelle du 1/20e au 1/50e en évitant une utilisation systématique et statistique de toutes les mesures mais en privilégiant les données les plus sûres. Cependant, les difficultés sont bien présentes: méconnaissance des niveaux anciens, transforma-



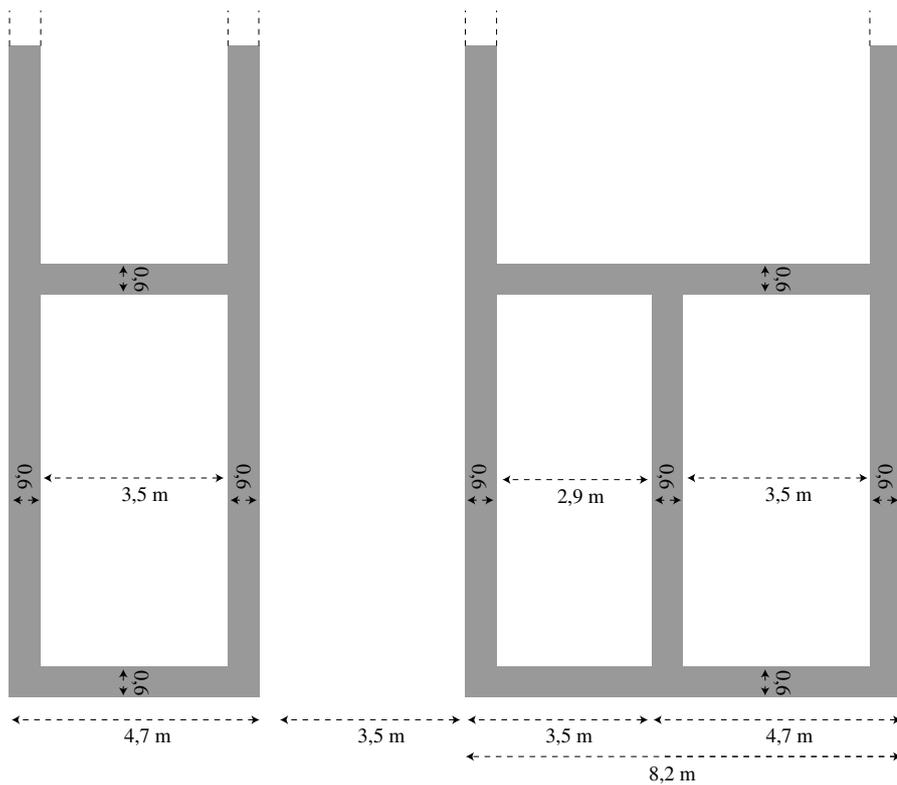
• 10 : Vestiges de la trame urbaine des années 1-200 de n. è.

tions probables des schémas primitifs, spoliation des murs... Cette première approche métrologique ne devra donc être considérée que comme une recherche en cours; la définition d'une problématique que les travaux de terrain à venir permettront d'enrichir.

Dans un premier temps nous tenterons de reconnaître l'éventuelle adoption d'un "module" d'habitation dans les îlots de Lattes, en partant de l'a priori que, s'il y a eu utilisation d'un système rationnel dans la mise en place de la trame urbaine, son premier rôle était d'organiser de façon cohérente l'implantation de l'habitat individuel sur un site dont les fonctions

urbaines avaient déjà été établies. Par la suite, nous tenterons de définir le mode d'application de ce module et ce qu'il implique. Enfin, nous proposerons certaines hypothèses sur l'éventuelle utilisation d'une unité métrologique que pourrait refléter ce module.

Si, comme nous l'avons vu, les îlots d'habitation correspondent à quatre grands types bien caractérisés, leur largeur moyenne présente une régularité remarquable. Malgré l'état de conservation très aléatoire des structures, nous avons mesuré la largeur des îlots les mieux définis, murs de limite compris, le plus près possible de la rue 100. Il apparaît que les îlots



• 11 : Organisation théorique des deux types d'îlots de Lattes.

peuvent être regroupés selon deux ensembles, l'un compris autour de 8,2 m (îlots 1, 3, 4-sud, 7 et 16), l'autre autour de 4,7 m (îlots 4-nord, 5, 8, 11, 12, 14, 15, 30 et 31). Ces deux séries de mesures paraissent directement induites de la largeur maximale des cellules d'habitation de base qui devait atteindre 4,7 m. Cette mesure correspondrait en effet, à des cellules de 3,5 m de large limitées par des murs de 0,6 m (8). Ce type de cellule de base de 4,7 m de large se retrouve encore, comme nous l'avons constaté, dans les largeurs des îlots 4-nord (4,7 m), 5 (4,8 m), 8 (4,6 m), 11 (5 m), 12 (4,6 m), 14 et 15 (5 m), 18 (4,6), 30 (4,9 m) ou 31 (4,8 m); mais c'est aussi la largeur totale des pièces septentrionales des îlots 1, 2, 4-sud, 7 ou 16. Cette observation générale peut être complétée par l'analyse de détail de l'îlot 4-sud, récemment publiée par D. Lebeaupin (1994). La fouille stratigraphique a en effet montré qu'à l'origine (phases G et F, vers 400-325 av. J.-C.), cet îlot accusait une largeur moyenne de 4,7 m (Lebeaupin 1994, fig. 8) et était

doté d'un espace non couvert en façade. Lors de la phase E (vers 325-225 av. J.-C.), l'espace en façade va être bâti; la "maison Est" verra notamment sa surface augmentée de 28,8 m² par l'adjonction d'une pièce de 2,9 m de large, limitée au Sud par un mur de 0,6 m de large (Lebeaupin 1994, fig. 33). Cet exemple met en lumière un système qui pourrait être applicable à l'ensemble des îlots d'environ 8,2 de large. Nous aurions, à l'origine, une cellule de base large de 3,5 m, limitée par deux murs de 0,6 m (soit 4,7 m) et doublée en façade d'un espace domestique non couvert de largeur identique (3,5 m). Lors de l'aménagement "en dur" de l'espace en façade, le mur de limite ne serait pas construit sur le domaine public (la rue) mais sur le domaine privé, ce qui aboutirait à l'aménagement d'une pièce de 2,9 m de large. La largeur totale de l'îlot serait alors de 8,2 m. Ce dernier cas de figure est encore bien visible à travers le plan des pièces 7a/7b et 12 de l'îlot 1, 1/2/5/6 de l'îlot 2, 4a/4b de l'îlot 3, pour tout l'îlot 4-sud, l'îlot 16 et l'îlot 7...

Au sein d'un même îlot, la construction des cellules de base a pu se faire soit selon la même orientation, c'est-à-dire que l'on assistera lors de l'agrandissement des maisons à un véritable réalignement en façade de l'îlot —c'est le cas de l'îlot 4-sud par exemple—, soit selon des orientations différentes —c'est le cas par exemple de l'îlot 1. Ce constat tendrait à prouver l'adoption à Lattes d'un système d'implantation reposant sur l'utilisation d'une mesure étalon qui pourrait correspondre à ces 3,5 m. On pourrait déduire de ces données qu'à l'origine, les lots attribués aux Lattois avaient une largeur utile qui pouvait varier du simple au double: soit un lot de la largeur d'une pièce (3,5 m plus $0,6 \times 2 = 4,7$ m), soit un lot de la largeur de deux pièces ($3,5 \times 2$ plus $0,6 \times 2 = 8,2$ m). La fouille des niveaux archaïques devrait peut-être nous permettre de connaître les raisons de cette différence: statuts des propriétaires, utilisation de l'espace, plan des maisons...

Bien entendu, il est tentant d'essayer de rechercher cette mesure dans les autres éléments du paysage urbain de Lattes. Pour les rues —dont on sait que la largeur peut varier sur un même tracé— l'exercice paraît périlleux; cependant plusieurs évidences apparaissent. Pour la rue 100, à l'est des îlots 4-sud et 4-nord, on mesure une distance entre les façades d'environ 4,4/4,8 m; pour l'autre rue principale —la rue 116—, les mêmes mesures se retrouvent entre l'îlot 17 et l'îlot 16. Les rues de type B comme les voies 104, 106 ou 114 accusent des mesures proche de 3,5 m... Mais des contre-exemples et des variations de mesure le long d'une même rue rendent difficile toute généralisation. Ces données métrologiques sur lesquelles nous resterons prudent pourraient tout de même signifier que le module de base des axes majeurs (rues 100 et 116) correspond à la largeur d'un îlot alors que celui des rues secondaires correspondrait à la largeur interne d'un îlot. Les "rues" de rang C ont des largeurs qui varient de 0,5 m (rue 108) à 2 m (rue 105); ces venelles assureraient un rôle de "joints de dilatation" entre les espaces lotis, permettant notamment de rattraper les erreurs

induites par la topographie lors de la mise en place du plan... L'autre élément du paysage urbain de Lattes est le rempart pour la construction duquel on a bien du mal à retrouver l'utilisation de notre module.

Dans l'état actuel du dossier, il est prudent ne pas entrer dans des considérations métrologiques précises, utilisations de pieds ou de coudées de tel ou tel type. Constatons cependant qu'un pied d'environ 35 cm conviendrait comme unité de base à nos mesures. Ce type de pied se retrouve à Marseille (la fortification du II^e s. et les caves Saint-Sauveur), à Olbia (la fortification et le cadastre du II^e s.) et peut-être à Glanum (la fortification du II^e s.) (Tréziny 1989, 45): ici encore la prudence est d'autant plus nécessaire que, comme nous le voyons, l'usage de cette métrologie massaliète sur la base d'un pied de 34 à 35 cm semble plutôt caractéristique du II^e s. av. n. è. et que le site grec le plus proche –la colonie massaliète d'Agde– pourrait avoir utilisé aux IV^e-III^e s. av. n. è. un pied de 27,5 cm (Nickels 1984)...

Le dernier point sur lequel nous devons nous attarder est celui des origines du système adopté à Lattes. Bien entendu l'utilisation d'une unité de mesure précise nous inciterait de prime abord à regarder vers le monde grec d'Occident; mais si l'on s'en tient à l'habitat (9), on constate –avec les autres auteurs des contributions de ce volume– que les modes de constructions et les types de maison ne font guère de référence directe au monde grec. Nous avons nous même remarqué que la forme des îlots lattois s'apparente à celle des quartiers des autres villes indigènes; leur largeur de 4,5 à 9 m est bien loin des 35 m de largeur constatés en moyenne pour les îlots hellénistiques du monde grec (Tréziny 1989, 20). Même si l'on imagine que les quartiers à proprement parler étaient constitués de deux îlots et d'une ruelle, on parvient seulement à 20 m, ce qui nous rapproche de la largeur des quartiers d'Olbia-de-Provence (24,30 m) (Tréziny 1989, 20-21). Nous reviendrons sur les incidences découlant de la mise en évidence de ce système urbanistique et sur

les rapports entre le monde grec et les sociétés indigènes, mais des travaux récents ont émis l'hypothèse l'application de tracés régulateurs dans le Midi gaulois, peut-être même avant tout contact méditerranéen. On retrouverait en effet de telles pratiques dans la topographie des nécropoles (Nickels et al. 1989) ou encore dans la gestion du paysage agraire (Guy 1995, 441-443; Clavel-Lévêque 1995, 3).

Les rapprochements les plus évidents avec la cellule de base lattoise sont les pièces d'habitation de Nages (Gard) où l'on constate durant la phase Nages II ancien (milieu du III^e s. av. J.-C.) une largeur moyenne des îlots d'environ 5 m et une distance moyenne entre chaque îlot d'environ 5 m également (Py 1978, 149; Tréziny 1989, 39; Py 1990, doc. 253). Mais on a observé (Tréziny 1989, 41) que durant cette phase, les 5 m bâtis ne constituaient qu'une partie de la largeur d'un lot de 7,5 m de large, la rue n'occupant réellement qu'une largeur de 2,5 m. Ceci est confirmé par la phase Nages II récent (175-125 av. J.-C.) qui se caractérise par un lot construit sur toute sa largeur, soit 7,50 m. Le plan d'urbanisme de Nages II ancien serait donc composé d'îlots de 5 m très proches des "îlots étroits" de Lattes (4,7 m) –l'écart étant d'environ 0,3 m– alors que le plan d'urbanisme de Nages II récent est formé d'îlots de 7,5 m de large, contre 8,2 m pour les "îlots doubles" de Lattes, soit une différence de 0,7 m équivalente à deux pieds de 0,35 m.

A Lattes, dans le cas des "îlots doubles", la cellule d'origine a une largeur utile de 3,5 m et c'est cette mesure qui est réservée deux fois en façade: une fois à usage domestique, une autre fois pour la circulation. A Nages, la maison d'origine mesure 5 m de large en tout et c'est cette mesure qui va être reportée en façade, une moitié destinée à un usage domestique et une autre moitié utilisée pour la circulation. La similitude d'évolution de la trame urbaine entre ces deux sites languedociens est frappante. La différence d'application pourrait traduire une évolution chronologique mais la logique est sans doute à chercher dans le schéma

urbanistique global: la circulation sur les deux sites était très différente. On notera par exemple qu'à Nages, l'utilisation de charroi n'est pas assurée.

H. Tréziny (1992, 340) avait souligné "l'inconvénient de faire de Nages un unicum, le seul habitat protohistorique dans lequel le plan d'urbanisme se fonderait sur la définition de lots, et pas seulement de cases". Lattes, peut-être parce qu'il constitue après Nages un des rares sites à avoir fait l'objet d'une fouille en extension, nous livre un nouveau cas indigène de "référence à un tracé régulateur fondé sur une métrologie relativement complexe qui suppose une réflexion géométrique" (Tréziny 1992, 341) même s'il ne s'agit encore que des constatations ponctuelles que laisse transparaître un plan qui a subi de nombreuses modifications.

6. Conclusion

Cette approche –qui ne saurait donc être définitive– de la dynamique d'implantation, de l'urbanisme et de la métrologie de Lattes nous fait percevoir l'évolution de la société indigène en Languedoc. Le processus de sédentarisation, probablement suscité par les besoins économiques nouveaux découlant des commerces étrusques et grecs, va pouvoir se dérouler ici de façon idéale, la communauté indigène trouvant à l'embouchure du fleuve une zone d'interface par excellence, tant d'un point de vue naturel, qu'économique et culturel. Le développement rapide et exceptionnel de l'agglomération de Lattara et, certainement, son ouverture au monde méditerranéen, vont la conduire à adopter un plan d'urbanisme rationnel. La fonctionnalité du système est telle que la trame mise en place au moins au début du IV^e s. av. n. è. sera encore performante au I^{er} s. de n. è.

Si le statut préromain de l'agglomération des Lattarenses est difficile à établir, les définitions modernes du mot "ville" peuvent nous servir de base de réflexion pour apprécier la place de Lattes dans le tissu régional. Une ville (Bonetti 1964; Pelletier et Delfont 1994) ne saurait

répondre à un seul critère d'appréciation. Pour le statisticien la ville est avant tout une agglomération humaine dépassant un certain nombre d'habitants (2000 en France actuellement) et qui possède un réel pouvoir d'attraction sur les gens de l'extérieur. En Gaule méridionale, on paraît manquer d'outils efficaces pour évaluer la population des sites protohistoriques; si Lattes peut difficilement alimenter le dossier (désespéré?) de la démographie préromaine (10), un chiffre de plusieurs milliers de personnes pour la ville

du deuxième Age du fer peut être avancé sans risque. Pour les géographes, la définition de la ville est surtout fonctionnelle, puisqu'il s'agit d'une agglomération caractérisée d'abord par la concentration d'activités spécifiques (production, transformation...) ce qui n'est guère le cas de Lattes dans l'état actuel des données. Mais au-delà de ces activités, c'est leur gestion qui apparaît comme facteur de différenciation entre les agglomérations qui regroupent les éléments de production – qui peuvent être urbaines ou non– et la

ville dont la fonction économique majeure est moins la production elle-même que la gestion de cette production. Cette dernière précision semble autoriser l'utilisation du terme de ville pour Lattes, tant les études numismatiques et céramologiques corrélées aux analyses des écofactes (Lattara 5; Py-Garcia 1993, 51-79 et 85) semblent confirmer le rôle de centre de gestion des flux de personnes, de marchandises, d'argent et de messages culturels, entre l'espace extérieur et la cité.

NOTES

(1) Derniers bilans présentés dans Py, Garcia 1993 et Garcia dir. 1994.

(2) Ces stèles, le plus souvent anépigraphes et anéconiques, ont été découvertes sur une vingtaine de sites du Midi de la Gaule. Dans la quasi-totalité des cas elles sont réemployées dans des niveaux anciens du site, le plus souvent dans l'enceinte. Sur ces monuments cf. la doc. réunie dans le dossier "Espaces et monuments publics protohistoriques de Gaule méridionale" in, *Doc. Archéo. Mérid.*, 15, 1992.

(3) Sur cette inscription découverte à Villeneuve-Maguelone, cf. Barruol 1988, 8-10 et fig. 3. Le texte "*Latter(a)v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*" pourrait être lu "A Lattera [un tel] s'est acquitté de son vœu

de bon gré et à juste titre". Sur quelques théonymes-toponymes dans le Midi gaulois cf. Barruol 1988, 11 et note 13.

(4) Recherches de E. Sicard en Amérique du Sud et en Europe de l'Est; cf. notamment Sicard 1969.

(5) En dernier lieu cf. Bats 1992

(6) Voir, par exemple, les remarques concernant la gestion du port de Lattes aux périodes médiévales et modernes: Blanchemanche-Chabal 1995, 223-226.

(7) Nous avons déjà entamé cette analyse dans Py-Garcia 1993, 31 et Garcia dir. 1994, 443-444.

(8) La mesure moyenne de 0,60 m pour l'épaisseur des murs peut paraître un peu forte, mais les

fouilles de Lattes montrent clairement que si la largeur des murs varie de 0,4 à 0,7 (cf. par exemple Lopez 1994, 121, fig. 29) la moyenne des largeurs des murs porteurs se place elle entre 0,5 et 0,55 m à laquelle on peut ajouter environ 5 cm d'enduits muraux en terre souvent observés (par exemple dans Lebeauin 1994, 37).

(9) Sur l'argumentation concernant la nature indigène de l'agglomération de Lattes cf. Py-Garcia 1993, 84.

(11) En dernier, cf. les essais de quantification des population proposées par F. Verdin (1995, 292-294) pour le Pays d'Aix.

BIBLIOGRAPHIE

Ambert 1986: M. Ambert, le milieu naturel des étangs à l'époque médiévale, *Les étangs à la période médiévale, d'Aigues-Mortes à Maguelone*, catalogue d'exposition, Lattes, 1986, p. 19-29.

Ambert-Arthuis 1995: M. Ambert et R. Arthuis, L'évolution Holocène du Lez à l'aval de la cluse de Castelnau. Bilan de la sédimentation. Conséquences géomorphologiques sur l'implantation humaine, *Archéologie en Languedoc*, 19, 1995 (à paraître).

Ambert-Chabal 1991: M. Ambert et L. Chabal, L'environnement de Lattara (Hérault): potentialités et contraintes, *Lattara*, 5, 1992, p.9-26.

Arcelin 1987: P. Arcelin, L'habitat d'Entremont: urbanisme et modes architecturaux, *Archéologie d'Entremont au Musée Granet*, Aix-en-Provence, p.57-99.

Arcelin 1992: P. Arcelin, Société indigène et propositions culturelles massaliotes en basse Provence occidentale, *Marseille grecque et la Gaule*. Aix-en-Provence/Lattes, 1992, p.305-336 (*Études massaliotes* 3).

Arcelin-Dedet 1985: P. Arcelin et B. Dedet, Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen des origines à la fin du IIe s. av. J.-C., *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*, ARALO, cahier n°14, Caveirac, 1985, p.11-37.

Arnal-Majurel-Prades 1974: J. Arnal, R. Majurel et H. Prades, *Le port de Lattara, Lattes, Hérault*, Bordighera-Montpellier, 1974.

Asensio Esteban 1995: J. A. Asensio Esteban, *La ciudad en el mundo preromano en Aragon*, Zaragoza, CSIC, 1995, 461 p.

Barruol 1988: G. Barruol, Le toponyme Lattara/Lattara. *Lattara*, 1, 1988, p.5-13.

- Bats 1992:** M Bats, Marseille, les colonies massaliètes et les relais indigènes dans le trafic le long du littoral méditerranéen gaulois (VIe-Ier s. av. J.-C.), *Marseille grecque et la Gaule*, Etudes massaliètes, 3, 1992, p.263-278.
- Beaujeu-Garnier et Chabot 1964:** J. Beaujeu-Garnier et G. Chabot, *Traité de géographie urbaine*, Paris, 1964.
- Blanchemanche-Chabal 1995:** Ph. Blanchemanche et L. Chabal, Potentialités forestières et activités humaines de la fin de la Préhistoire à la période historique dans le Midi de la France: dégradation ou socialisation du milieu?, *L'homme et la dégradation de l'environnement*. APDCA, Juan-les-Pins, 1995, p.200-229.
- Bonetti 1964:** E. Bonnetti, *La Teoria della località centrale*. Trieste, 1964.
- Chazelles 1990:** Cl.-A. de Chazelles, Histoire de l'îlot 3. Stratigraphie, architecture et aménagements (IIIe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.). *Lattara*, 3, 1990, p.113-150.
- Clavel-Lévêque 1995:** M. Clavel-Lévêque, *Le réseau centurié Béziers B*. Paris, Les Belles Lettres, 1995, 116 p. (Atlas des cadastres de Gaule 1).
- Dedet 1985:** B. Dedet, Les gisements lagunaires à l'Age du Bronze final. In: *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio, Hérault, au Bronze final et au Ier Age du Fer*, III, ARALO, cahier n°13, p.5-46.
- Favory 1988:** Fr. Favory, Le site de Lattes et son environnement (France, Hérault), d'après les images aériennes et les documents planimétriques. *Lattara*, 1, 1988, p.15-56.
- Feugère-Freises 1994-1995:** M. Feugère et A. Freises, Un casque étrusque du Ve siècle av. notre ère trouvé en mer près d'Agde (Hérault). *RAN*, 27-28, 1994-1995, p. 9-39.
- Garcia 1990:** D. Garcia, Urbanisme et architecture de la ville de Lattara aux IIIe-Ier s. av. n. è., premières observations. *Lattara*, 3, 1990, p.303-316.
- Garcia 1992:** D. Garcia, Du grain et du vin, à propos des structures de stockage de l'agglomération portuaire de Lattes. *Lattara*, 5, 1992, p.165-182.
- Garcia 1994:** D. Garcia, Une maison à cour de plan méditerranéen du IIe s av. n. è. (îlot 9). *Lattara*, 7, 1994, p.155-170.
- Garcia dir. 1994:** D. Garcia (dir.), Exploration de la ville portuaire de Lattes. Les îlots 2, 4-sud, 5, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur. *Lattara*, 7, 1994, 448 p.
- Garcia 1995:** D. Garcia, Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'Age du Fer. In: *Sur les pas des Grecs en Occident*. Lattes, 1995, p.137-168 (Études massaliètes 4).
- George 1952:** P. George, *La ville, Le fait urbain à travers le monde*. Paris, PUF, 1952, 391 p.
- Guy 1973:** M. Guy, *Le cadre géographique et géologique de Montlaurès*. Féd. Hist. Lang. Roussillon, Montpellier 1973, p.27-47.
- Guy 1995:** M. Guy, Cadastres en bandes de Métafonte à Agde. Questions de méthodes, *Sur les pas des Grecs en Occident*. Lattes, 1995, p.427-444 (Études massaliètes 4).
- Hallier 1985:** G. Hallier, Métrologie et grand appareil. In: R. Guéry, G. Halier et P. Troussat, Des carrières de la Couronne aux vestiges de la Bourse: techniques d'extraction et de construction, *Histoire des techniques et sources documentaires*. Aix-en-Provence, 1985, p.25-52.
- Hesnard 1994:** A. Hesnard, Une nouvelle fouille du port de Marseille, Place Jules-Verne, *CRAI*, 1994, 1, p.195-216.
- Landes 1988:** Chr. Landes, Les découvertes archéologiques anciennes sur Lattes et ses environs. *Lattara*, 1, 1988, p.57-63.
- Lebeauupin 1994:** D. Lebeauupin, Fouilles dans l'îlot 4-sud. L'évolution de deux maisons mitoyennes (IVe s. av. n. è.-Ier s. de n. è.). *Lattara*, 7, 1994, p.29-80.
- Lejeune et al. 1988:** M. Lejeune, J. Pouilloux et Y. Solier. Étrusque et ionien archaïque sur le plomb de Pech-Maho (Aude). *RAN*, 22, 1988, p.19-60.
- Lopez 1994:** J.-B. Lopez, Les fouilles des îlots 7-est et 7-ouest (IVe-IIe s. av. n. è.). *Lattara*, 7, 1994, p.97-144.
- Martin 1974:** R. Martin, *L'urbanisme dans la Grèce antique*. Paris, de Boccard, 1974, 349 p.
- Mendoza 1988:** A. Mendoza et H. Prades, Le gisement chasséen de Lattes. In: *Le Chasséen en Languedoc oriental, Hommage à Jean Arnal*. Montpellier, 1988, p.83-104.
- Nickels 1981:** A. Nickels, Recherches sur la topographie de la ville antique de Lattes, *DAM*, 4, 1981, p.29-50.
- Nickels et al. 1989:** A. Nickels, G. Marchand et M. Schwaller, *Agde. La nécropole du Premier Age du Fer*. Paris, CNRS, 1989, 498 p. (19 suppl. à la RAN).
- Pelletier et Delfonte 1994:** J. Pelletier et Ch. Delfonte, *Ville et urbanisme dans le Monde*. Paris, Masson, 1994, 200 p.
- Polignac 1984:** Fr. de Polignac, *La naissance de la cité grecque. Culture, espace et société (VIIIe s-VIIIe s. av. J.-C.)*. Paris, La Découverte, 1984, 190 p.
- Provansal 1993:** M. Provansal in: Ph. Levau et M. Provansal (dir.), *Archéologie et environnement: de la Sainte-Victoire aux Alpilles*. Aix-en-Provence, 1993 (Travaux du Centre Camille-Jullian n°14).
- Py 1978:** M. Py, *L'oppidum des Castels à Nages*. Paris, CNRS, 1978 (35e suppl. à Gallia).
- Py 1985:** M. Py, Les gisements lagunaires au Premier Age du Fer, *L'occupation des rivages de l'étang de Mauguio, Hérault, au Bronze final et au Ier Age du Fer*, III, ARALO, cahier n°13, p.47-84.
- Py 1988:** M. Py, Sondages dans l'habitat antique de Lattes: les fouilles d'Henri Prades et du Groupe Archéologique Painlevé (1963-1985), *Lattara*, 1, 1988, p.65-146.
- Py 1990:** M. Py, *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nimoise*, Collection de l'École Française de Rome, 131, Rome-Paris, 2 vol.
- Py 1993:** M. Py, *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'âge du Bronze à la conquête romaine*. Paris, Hachette, 1993, 288 p.
- Py 1995:** M. Py, Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes, *Sur les pas des Grecs en Occident*. Lattes, 1995, p.261-276 (Études massaliètes 4).
- Py-Garcia 1993:** M. Py et D. Garcia, Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault), *Gallia*, 50, 1993, p.1-93.
- Roth-Congès 1985:** A. Roth-Congès, Glanum préromaine: recherche sur la métrologie et ses applications dans l'urbanisme et l'architecture, *RAN*, 18, 1985, p.189-220.

Roux 1992: J.-Cl. Roux, Deux stèles protohistoriques de Lattes, *Doc. Archéo. Mérid.*, 15, 1992, p.172-173.

Sassatelli 1990: G. Sassatelli, Culti e riti in Etruria padana: qualche considerazione, *Scienze dell'antichità*, 3-4, 1989-1990, p.599-617 (Atti del convegno internazionale anathema: regime delle offerte e vita dei santuari nel mediterraneo antico, Roma, 17-18 VIII 1989).

Sicard 1969: E. Sicard, Amérique latine: les comunidades, les tenures agraires, les réformes ou révolutions agraires, les constructions nationales, *L'Année sociologique*, XX, 1969.

Tréziny 1989: H. Tréziny, Métrologie, architecture et urbanisme dans le monde massaliète. *RAN*, 22, 1989, p.1-46.

Tréziny 1992: H. Tréziny, Imitations, emprunts, détournements: sur quelques problèmes d'architecture et d'urbanisme en Gaule méridionale, *Marseille grecque et la Gaule*, Lattes, 1992, p.337-349 (*Études massaliètes* 3).

Verdin 1995: Fl. Verdin, *Les Salyens et leurs territoires*, Doctorat de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1995, 3 vol.